

Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques
Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud
Band: - (2020)

Artikel: Une autre manière de pratiquer : les sanctuaires à fossés d'Eburodunum / Yverdon-les-Bains
Autor: Lanthemann, Fanny / Menna, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1047717>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une autre manière de pratiquer: les sanctuaires à fossés *d'Eburodunum / Yverdon-les-Bains*

Fanny Lanthemann
Avec la collaboration de François Menna

L'étude des vestiges romains d'un quartier central d'Yverdon-les-Bains a révélé l'existence d'un lieu de culte à fossés discontinus recueillant les restes de banquets collectifs. Un ensemble de même type, découvert en 2002 à l'ouest de l'agglomération, permet de mener une réflexion sur l'originalité et le devenir de ces sanctuaires de tradition laténienne.



Depuis 2015, l'Archéologie cantonale soutient un projet d'étude et de publication des vestiges romains situés à proximité du centre du *vicus* Encadré 1. La reprise de la documentation et du mobilier archéologique de ce secteur dit du «parc Piguet», fouillé de 2006 à 2011 par l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne (IASA) et Archeodunum SA, a mis en lumière la fonction religieuse d'un ensemble architectural. Ce lieu de culte s'intègre dans une succession d'occupations très riche, ayant livré des niveaux attribuables aussi bien à l'*oppidum* de La Tène finale qu'à la voie longeant le *castrum* du Bas Empire Fig. 2.

De la fin de l'époque celtique jusqu'à la première décennie de notre ère, ce quartier est occupé par des constructions en terre et bois, matérialisées par des structures en creux, ainsi que par des «chaussées» construites avec les pierres du rempart gaulois démantelé vers 50 av. J.-C., destinées à faciliter la circulation dans les secteurs humides proches du lac Fig. 3. Durant le Haut Empire, de nombreuses constructions à vocation domestique et économique sont installées le long des deux axes principaux de l'agglomération, parallèles à la Thièle d'une part (*cardo*) et à la rive du lac d'autre part (*decumanus*).

Le sanctuaire du parc Piguet

Le lieu de culte du parc Piguet n'a pas été interprété comme tel lors de la fouille. Largement oublié par la construction et la récupération des murs d'une maison édifiée en 80 apr. J.-C., il se situe en bordure des secteurs explorés et sous la berme centrale. Jamais fouillé en open area, son plan complet n'est apparu que lors de l'élaboration du rapport. Le cœur du sanctuaire est

ainsi composé de structures en creux, soit 9 fossés (ou segments de fossés), 29 fosses et 8 trous de poteau (ou petites fosses) dont le creusement et le comblement s'échelonnent entre 40 av. J.-C. (fin de LTD2b) et 40/60 apr. J.-C (Claude-Néron).

Les fossés sont creusés selon un plan orthogonal se développant sur une surface de 17 m × 17 m. Il est structuré par un premier fossé A de 12 mètres de long pour 1 m de large comblé durant LTD2b. Ce premier aménagement sera suivi d'autres creusements longilignes présentant la même orientation est-ouest comblés jusqu'à la première décennie de notre ère (périodes I et II). Les trois périodes suivantes (III-V) regroupent une majorité de structures d'orientation nord-sud, dont la datation des comblements s'échelonne entre 10/20 et 40/60 apr. J.-C. Fig. 4.

Une grande fosse de sept mètres de diamètre située à l'angle sud-est du réseau de fossés peut également être rattachée au lieu de culte; présente dès le début du fonctionnement du sanctuaire, elle renferme un mobilier abondant, de nature variée (fibules, vaisselle, ossements animaux, etc.) et a été interprétée comme une *favissa*, que l'on peut définir au sens large comme un dépotoir («poubelle») à restes consacrés.

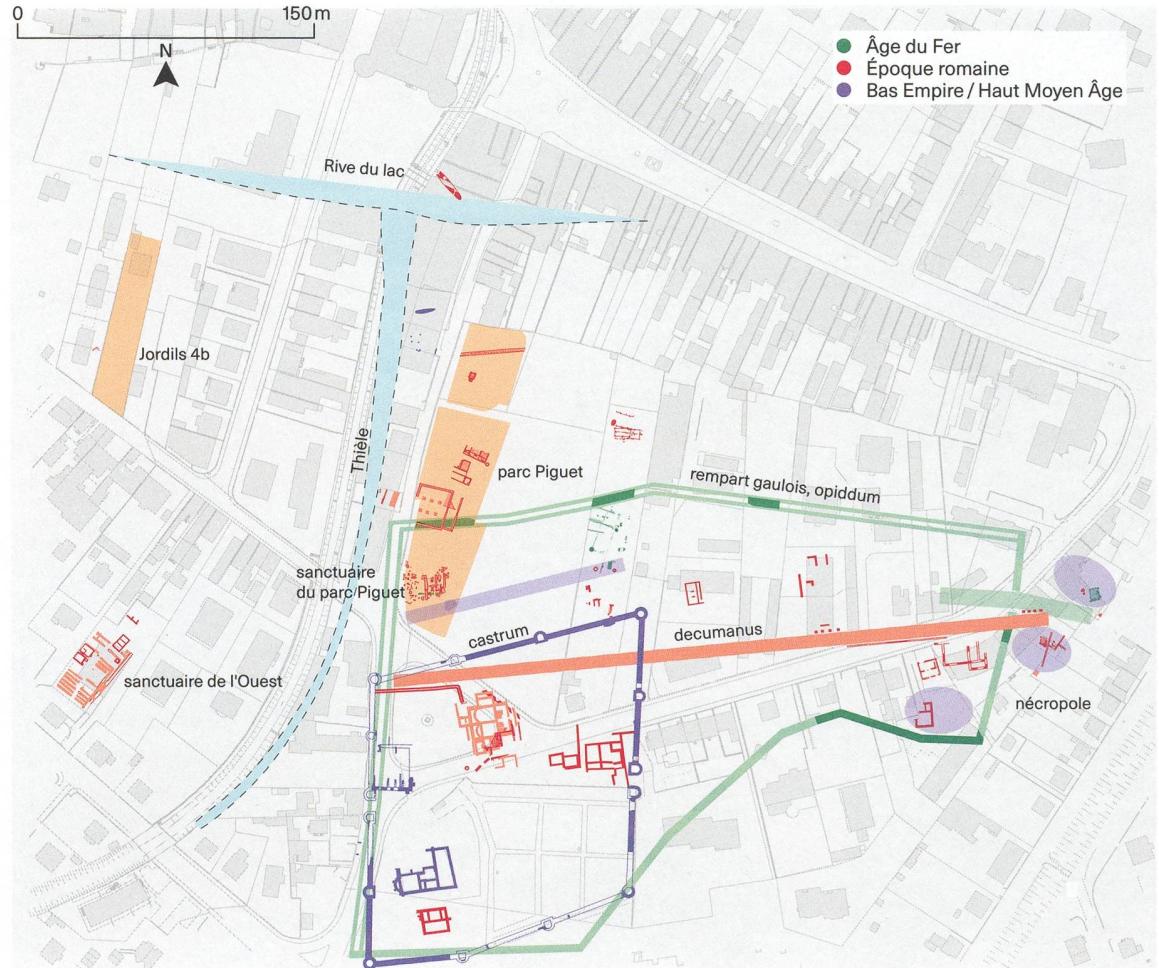
L'espace jouxtant les fossés à l'ouest est occupé par de nombreuses fosses et trous de poteau, dont les creusements et comblements s'échelonnent depuis 50/40 avant notre ère jusqu'à la fin du règne de Claude. S'il est impossible de restituer des plans cohérents, il est désormais clair que ce secteur contemporain du cœur du sanctuaire abritait également une activité rituelle, déduite de la découverte de deux fosses à dépôts Encadré 2. Nul doute que les structures

→ Fig. 1
Fouille du sanctuaire du parc Piguet lors du décapage mécanique de 2007.
©IASA



→ Fig. 2

Plan schématique des vestiges archéologiques d'Yverdon-les-Bains. En bleu clair, les limites indicatives de la Thièle et du lac; en vert, les vestiges de l'oppidum gaulois; en rouge, les vestiges du *vicus* du Haut Empire; en bleu, les vestiges du *castrum* du Bas Empire. © Archéologie cantonale, Lausanne, Archeodunum SA, IASA



↓ Fig. 3

Chaussée aménagée avec les pierres du rempart de l'oppidum gaulois récupéré. © IASA

en creux reconnues matérialisent des petits édifices, palissades et autres constructions en lien avec le sanctuaire, permettant ainsi de restituer un lieu de culte d'une surface minimale de 570 m², s'étendant probablement jusqu'à la rive de la Thièle.



L'activité religieuse cesse brusquement à partir de la fin du règne de Claude ou du début de celui de Néron. La désacralisation est parachevée en 80 apr. J.-C. par la construction d'une maison privée sur le réseau de fossés.

Quelles pratiques religieuses ?

Les vestiges des gestes rituels mis en évidence dans le sanctuaire du parc Piguet expriment un éventail de pratiques assez large, reflétant aussi bien une dévotion privée, qui se traduit notamment par la découverte d'ex-votos, que de pratiques collectives, induites par des restes de festins. L'étude des structures et du mobilier découverts démontre également une forte influence de la tradition gauloise, entre banquets, choix dans les rejets animaux et pratiques d'exposition.

Le dépôt d'offrandes

Le dépôt d'offrandes est ainsi bien attesté dans l'emprise du sanctuaire, mais ses modalités sont encore floues, puisque seuls deux ensembles peuvent être interprétés comme des dépôts primaires Encadré 2. Presque toutes les autres offrandes proviennent du remplissage de la *favissa*, des niveaux de sol, ou même de contextes non stratifiés, issus du décapage mécanique de la partie sud du sanctuaire en 2007.

Parmi les différentes pratiques liées au dépôt d'offrandes, celle du *votum* (vœu formulé à l'intention



d'une divinité) transparaît clairement avec la découverte d'une tablette en plomb présentant des traces de découpe formant une *ansa*, qui n'a toutefois pas livré d'inscription Fig. 5. L'assemblage formé d'une boîte à sceau, de deux bords d'encrier et d'un stylet peut également être rattaché à une catégorie de mobilier permettant l'enregistrement écrit de la promesse de vœux. Si une fonction profane pour ces objets ne peut évidemment pas être exclue, la présence de stylets volontairement détruits dans le sanctuaire de l'Ouest voisin (cf. *infra*) plaide pour une interprétation symbolique (Brand *et al.* 2019, p. 58).

La présence de nombreux objets peut ainsi être expliquée à la lumière des pratiques religieuses, grâce à des comparaisons avec d'autres lieux de culte régionaux, qui ont également livré de tels assemblages (Brand *et al.* 2019). Il en va ainsi du grelot, à rapprocher des nombreuses découvertes de *tintinabula* sur les sites religieux, des quatre anneaux associés à un fragment de rouelle ou des quatre rondelles en céramique, systématiquement enfouies dans

des fossés livrant aussi des restes de lampes à huile. Citons encore le fragment de miroir issu d'un niveau d'occupation, ou la clé et le strigile enfouis dans la *favissa*; s'ils ont tous originellement une fonction utilitaire, rien n'interdit de leur attribuer un emploi symbolique, même si l'absence de trace de dépôt intentionnel ou de mutilation nous obligent à rester prudents.



← Fig. 4
Plan du sanctuaire du parc Piguet, des principales périodes distinguées et du mobilier inventorié associé.
©IASA

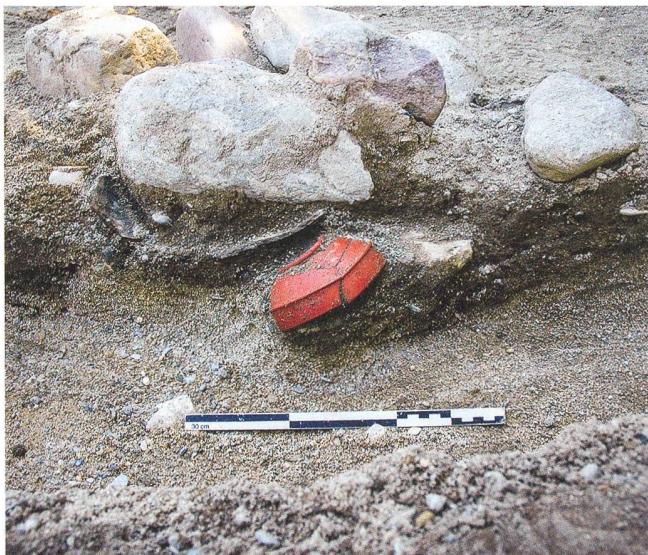
← Fig. 5
Sélection d'objets se rapportant à la pratique de l'enregistrement écrit d'un vœu (tablette en plomb, boîte à sceau et bords d'encrier).
© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne

1. Un projet d'étude et de publication à plusieurs mains

L'étude des différents vestiges romains découverts au parc Piguet a débuté en 2014, suite à la dernière intervention d'Archeodunum SA de 2011. Elle est financée par l'Archéologie cantonale vaudoise et est dirigée par Fanny Lanthemann, responsable des fouilles école de l'IASA en 2008 et 2009. Ce projet bénéficie de l'intervention de nombreuses personnes, qui vont d'étudiants à l'IASA aux archéologues professionnels : François Menna, Olivier Heubi

(terrain), Antoine Tenud, Benoît Pittet, Matthieu Demierre, Daniel Burdet, Serena Lombardo (métal), Caroline Hémard, Joëlle Graz (faune), Sylvie Barrier, Nathanaël Carron, Richard Sylvestre, Laurène Glardon, Blanche Pagni et tous les étudiants des stages IASA (céramique), Nicolas Consiglio, Barbara Hiltmann (monnaies), Maëlle Lhemon (pierre ollaire), Adrian Sliwinski (petit mobilier), Fanny Dao (enduits peints). Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés ici.

2. Les deux fosses à dépôts du sanctuaire du parc Piguet



↑ Fig. 6
Vue en coupe
de la fosse 2418 et
de son «bouchon
de pierres».
©IASA

La fouille du secteur ouest du sanctuaire a révélé un type de dépôt particulier : deux fosses ont ainsi livré des récipients céramiques, accompagnés dans un cas d'autres objets. La fosse 2418, d'un diamètre d'un mètre, contenait ainsi un pot (PG), une coupe (TSI) et un bol (TSGM), ainsi qu'une fourchette à viande en fer et un demi-dupondius (ou demi-as) Fig. 7. Son comblement renfermait également quelques fragments d'ossements animaux (bœuf, capriné, porc, poule) qui avaient pour certains subi l'action du feu et présentaient des traces de consommation (stries au couteau) et de crocs. L'association de ces différents objets renvoie bien entendu à la pratique de la consommation de nourriture et de boisson (fourchette à viande, restes carnés, coupe), ainsi qu'au dépôt d'offrande (monnaie) qui avaient cours sur le sanctuaire. Relevons de plus que cette fosse était scellée par des pierres, qui ont pu soit servir à marquer l'emplacement du dépôt, soit le fermer et le protéger symboliquement Fig. 6. La seconde fosse 2414, de 60 cm de diamètre, a simplement livré un pot à provision (PC) déposé entier, dont le contenu n'est pas connu.



→ Fig. 7
Pot, bol, coupe,
fourchette
et demi-monnaie
déposés dans
la fosse 2418.
© Musée cantonal
d'archéologie et
d'histoire, Lausanne

Un rituel de fermeture du sanctuaire ?

La concentration particulière de 26 fibules découvertes dans l'emprise du sanctuaire traduit quant à elle clairement une pratique rituelle, corroborée par la présence de cinq fibules encore fermées, qui n'ont pas été perdues par hasard Fig. 8. La présence de neuf de ces parures dans la couche scellant la *favissa* et de 15 autres dans les comblements supérieurs des fossés fouillés mécaniquement pourrait à notre sens être interprétée comme le reflet d'un dernier rituel avant l'abandon du sanctuaire du parc Piguet. Le dépôt des parures ne semble en effet pas avoir fait partie des gestes usuels effectués dans ce lieu de culte, puisque seuls deux exemplaires ont été exhumés des niveaux contemporains de sa fréquentation (fossé I).

En l'absence de contextualisation plus claire, le doute demeure, mais il est tentant d'interpréter ces deux concentrations comme le reflet de dépôts réalisés lors de la cérémonie de désacralisation du sanctuaire, d'autant que leur datation typologique (Claude-Néron, pour la plupart) s'inscrit parfaitement dans la chronologie de l'abandon du lieu de culte (cf. *infra*).

Reliefs de repas collectifs et pratiques d'exposition

En plus du dépôt d'offrandes et de la pratique du *votum*, d'autres pratiques religieuses d'influence moins « romaine » avaient cours, s'inscrivant clairement dans une tradition laténienne encore ancrée dans les mentalités.

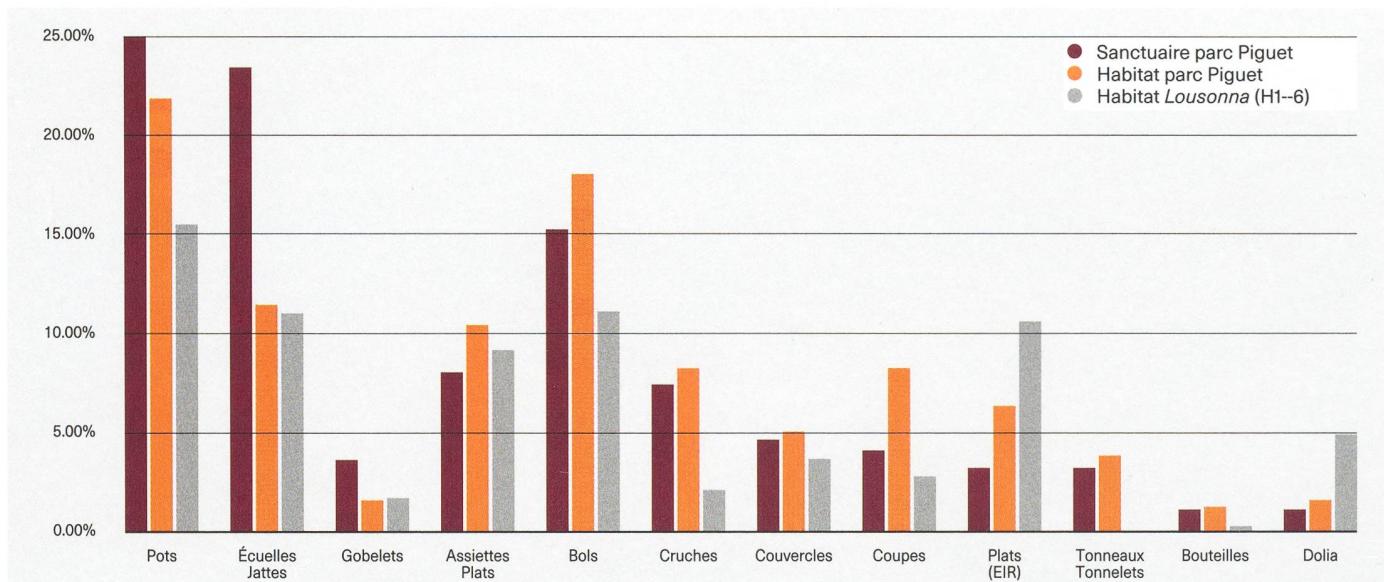
↓ Fig. 8
Sélection de fibules découvertes dans les comblements supérieurs de la *favissa* et des fossés du sanctuaire.
© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne



La première d'entre elles est probablement l'essence même de ce lieu de culte à l'architecture résolument peu conventionnelle : la tenue de festins religieux, clairement attestée par l'analyse des récipients céramiques découverts dans les fossés. On note en effet une nette prédominance des écuelles et des gobelets, formes dédiées à la consommation personnelle, qui sont deux fois plus nombreuses dans les ensembles du sanctuaire que dans les contextes domestiques contemporains (*Eburodunum* parc Piguet et *Lousonna* Chavannes 11) Fig. 9. Citons à ce propos le fossé E, qui a livré un bel ensemble céramique, où les gobelets représentent 20% de l'effectif total, soit cinq fois plus que dans les autres fossés, et douze fois plus que ce qui est habituellement

retrouvé en contexte domestique sur le même site Fig. 10 ! La pratique de consommation de viande est également bien attestée par la découverte de nombreux ossements présentant des traces de découpe et de passage au feu.

La surreprésentation des mandibules et des scapulas de bovins dans les remplissages de la *favissa* (20% des restes, contre moins de 15% dans les ensembles domestiques) permet de restituer les gestes suivant le sacrifice et le banquet : laissés dans un premier temps à l'air libre, comme l'indiquent les nombreuses traces de morsures de chiens, certains ossements ont ensuite été sélectionnés et déposés dans la *favissa*. On peut également imaginer que ces parties de cadavres aient été exposées en



↑ Fig. 9
Proportion des formes céramiques dans le sanctuaire du parc Piguet et dans les quartiers d'habitat d'*Eburodunum* et *Lousonna*.
© F. Lanthemann



→ Fig. 10
Vue en coupe du fossé E, qui a livré une quantité hors norme de gobelets à boire.
© IASA



← Fig. 11
Scapulas de bœuf présentant des traces de perforation au niveau de la fosse infra-épineuse.
© C. Hémard

hauteur avant d'être enfouies, comme l'indiquerait les sept scapulas de bœuf présentant des traces de perforation dans leur partie haute, soit à l'inverse de ce qui est généralement préconisé pour suspendre une carcasse de boucherie, mais dans le sens naturel du membre Fig. 11.

Ces pratiques s'inscrivent dans une continuité de gestes rituels prenant place à La Tène finale, dont l'exemple le plus parlant est également le plus proche. Nous pensons ici aux 38 mandibules et 19 scapulas de bœufs mises au jour dans un fossé aménagé devant le rempart celtique d'*Eburodunum*, associés à une statue d'un buste masculin en chêne, aux environs du milieu du 1^{er} s. avant J.-C. (Brunetti 2007). Non loin, citons

également le dépôt d'une mandibule de bovin disposée verticalement dans la fosse d'implantation d'un des poteaux d'une tour qui flanquait la porte principale de l'*oppidum* du Mont-Vully, vers 120 av. J.-C. (Kaenel, Curdy 2005).

Ces dépôts, comme ceux du sanctuaire du parc Piguet, s'intègrent à des cérémonies liant la consommation (dans les trois cas, des traces de découpes ont été observées sur les ossements), l'exposition (soulignons les traces de morsures de chien et les perforations des scapulas), la sélection et l'enfouissement de parties spécifiques du corps d'un ou de plusieurs bœufs, animal domestique de prestige.

Le sanctuaire de l'Ouest

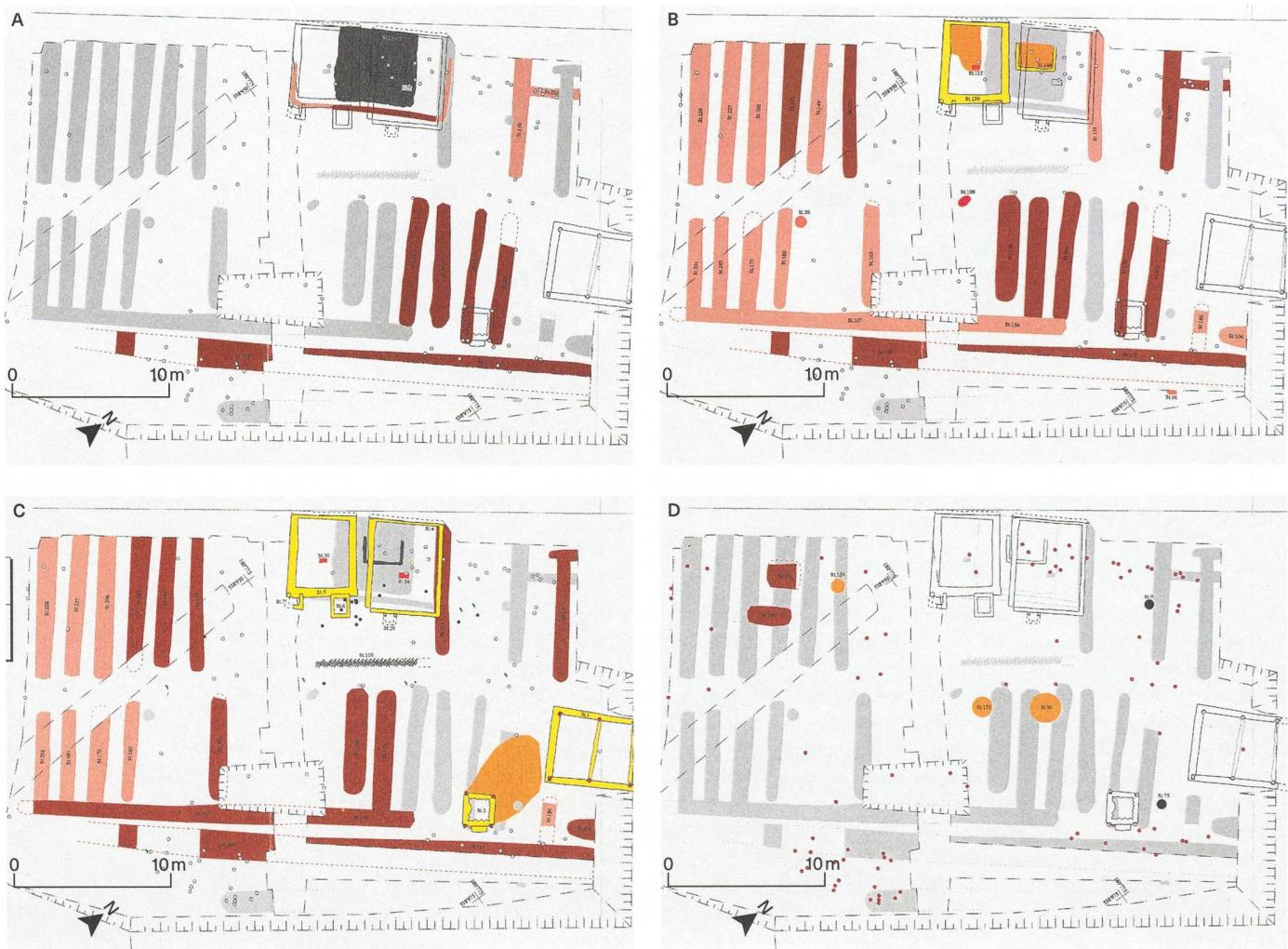
L'interprétation de l'ensemble architectural du parc Piguet et du mobilier associé comme lieu de culte a bénéficié de l'existence d'un parallèle direct, bien mieux conservé, situé en périphérie occidentale de la même agglomération Fig. 12. Fouillé entre 2002 et 2003 par Archeodunum SA sur une surface de 1000 m² (Menna, Schopfer 2004), le sanctuaire de l'Ouest est caractérisé dès 15 av. J.-C. et jusqu'au milieu du 1^{er} siècle de notre ère par le creusement à intervalles réguliers de 27 fossés discontinus. Ils sont perpendiculaires au long fossé d'axe est-ouest qui restera ouvert durant toute la période d'occupation et qui devait matérialiser une limite de l'aire sacrée. Un autel-enclos maçonné (*sacellum*) doté d'un foyer central est aménagé aux alentours de 15 apr. J.-C. Les décennies suivantes (30/50 apr. J.-C.) verront la construction de deux nouvelles *sacella*, de chapelles, ainsi que d'un possible *sacrarium* (bâtiment où était entreposé l'*instrumentum* de culte). Ce sanctuaire (du moins la partie qui a été explorée) sera abandonné peu après le milieu du 1^{er} siècle de notre ère, comme son voisin du parc Piguet.

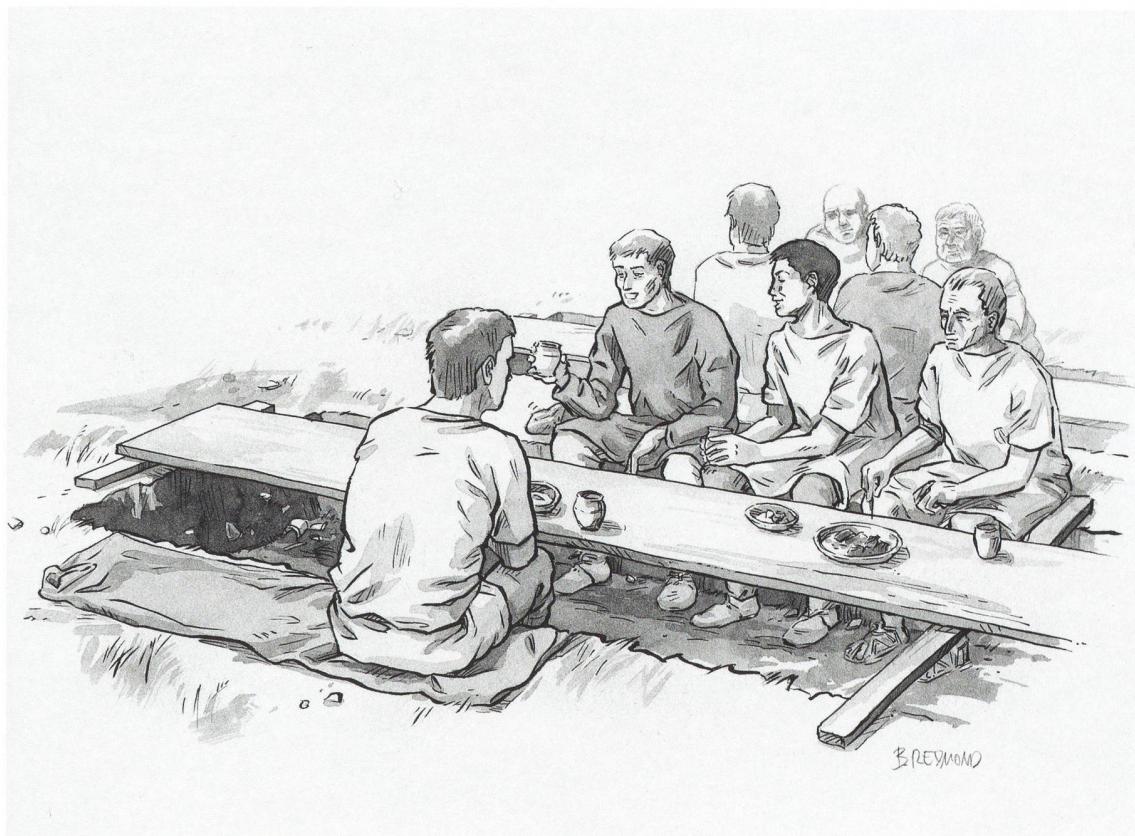
La pratique du *votum* y est attestée – notamment par la découverte de stylets volontairement détériorés – ainsi que l'offrande de monnaies, découvertes en

nombre à proximité des *sacella* et des chapelles ; soulignons également l'existence d'une statuette en terre cuite de Minerve, de 11 fonds de récipients en céramique découpés afin de servir de nouveaux contenants, et de cinq fosses ayant livré un à deux vases presque complets, à l'image des fosses à dépôts du parc Piguet. L'étude de l'abondant mobilier céramique découvert dans les différents fossés, ainsi que celle des ossements témoignent de « l'organisation de repas rituels sur le sanctuaire de l'Ouest » (Meylan 2015, p. 135), ce que traduit notamment le pourcentage particulièrement élevé de gobelets et d'assiettes, à l'instar du sanctuaire voisin.

Une géographie sacrée inédite

Considéré jusqu'à peu comme un *unicum* sur le Plateau suisse, le sanctuaire de l'Ouest est désormais le second représentant d'un nouveau type de lieu de culte, baptisé « sanctuaire à fossés discontinus » par opposition aux exemples bien connus de l'époque celtique et des premières décennies de notre ère, où le fossé dessine un enclos (Corent, Fesques, Bennecourt, Barzan, etc., en France voisine). Ces ensembles cultuels atypiques sont édifiés pour accueillir des cérémonies axées principalement sur la pratique du banquet collectif et caractérisées entre autres par des manipulations de mobilier et des expositions de restes fauniques.





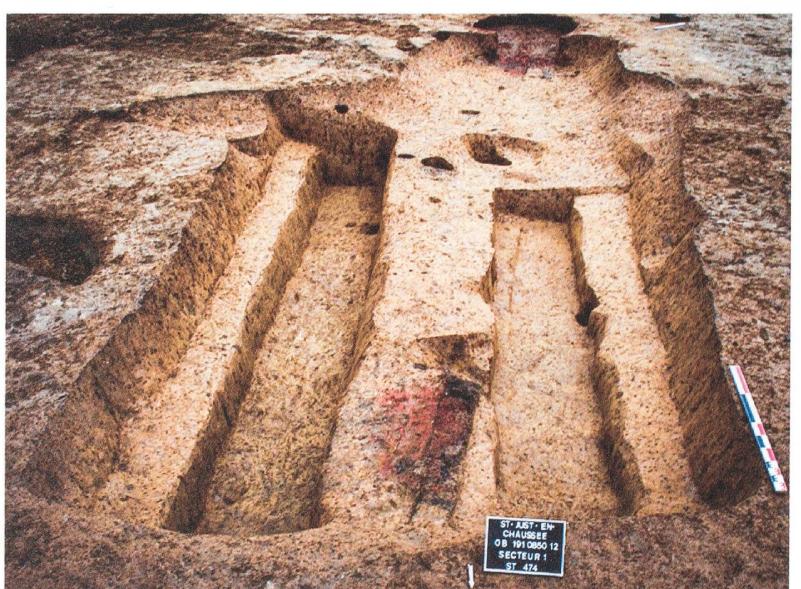
← Fig. 13
Hypothèse de restitution
des alignements de
fossés utilisés comme
banquette lors de
repas rituels.
© B. Reymond

Ces deux lieux de culte bien documentés détonnent ainsi dans le paysage religieux contemporain, constitué essentiellement durant la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère de sanctuaires à enclos, pour les plus « laténiens » d'entre eux (Lausanne-Vidy, Meyriez-Merlachfeld, etc.), ou de *fana* à plan centré (Avenches-En Chaplix, Bullet-Chasseron, etc.).

L'idée que nous soyons à Yverdon face à des espaces à festins sans vocation religieuse primaire (mariages, banquets politiques, etc.) s'est bien entendu profilée, mais elle a dû être écartée face aux offrandes et ex-votos mis au jour au parc Piguet et aux chapelles et *sacella* du sanctuaire de l'Ouest. Il s'agit ici indubitablement de deux lieux de culte où la pratique du sacrifice et des commensalités qui le suivent revêtent une importance cruciale et se déroulent dans une géographie sacrée encore peu connue. Elle peut néanmoins être éclairée par le sanctuaire de Saint-Just-en-Chaussée, fouillé récemment en Picardie (Malrain *et al.* 2019). Parmi de nombreux vestiges à caractère cultuel (enclos, dépôts, trophées, inhumés assis, etc.) enceints par un fossé suivi sur au moins 250 m, il a livré quatre grandes fosses datées de LTD2b/augustéen ancien qui illustrent le cadre matériel du banquet gaulois Fig. 14. Dotées de banquettes latérales utilisées comme sièges et d'une plateforme centrale servant de table (et de table à feu), elles ont pu accueillir chacune une douzaine de convives pour un banquet unique. Les analyses chimiques et micro-morphologiques ont en effet démontré que les foyers n'ont été utilisés qu'à une seule occasion, et que du vin a été déversé en abondance.

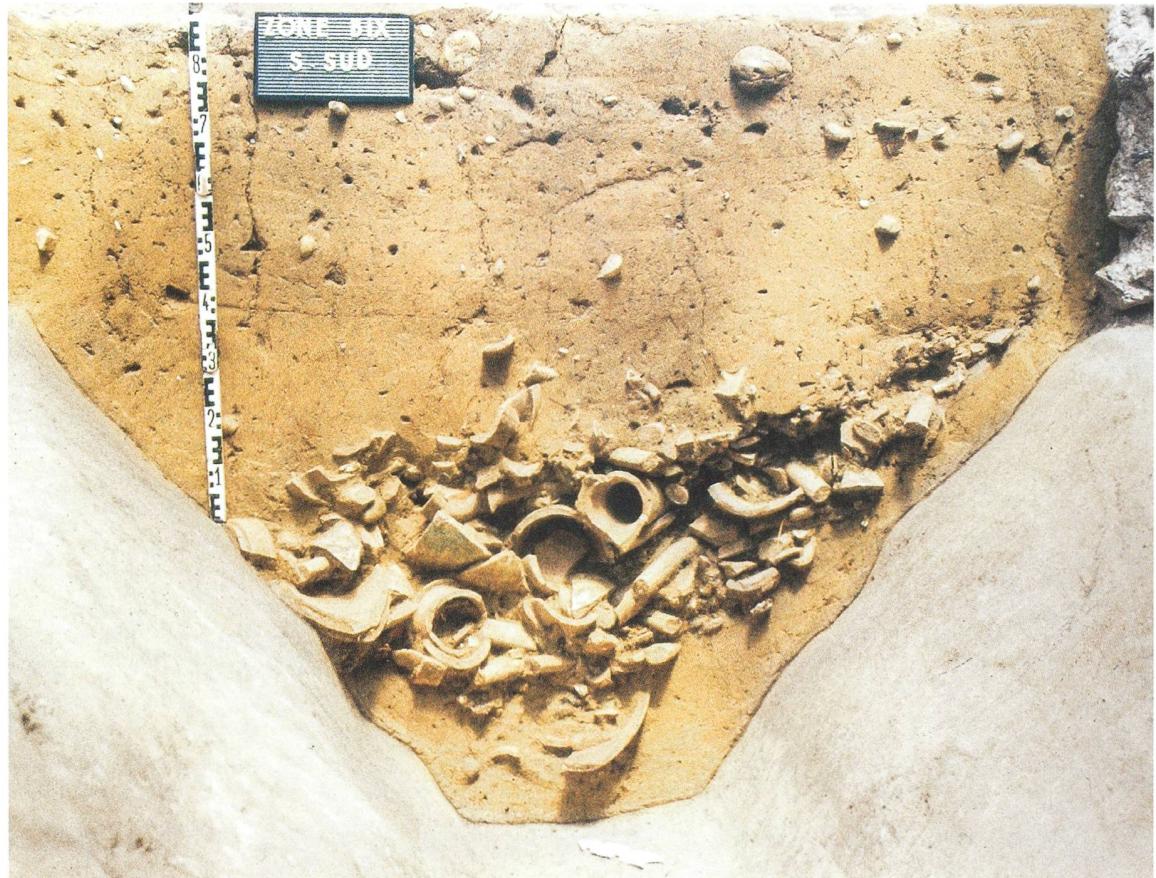
Si l'idée de repas religieux pris directement dans les fossés avait également été retenue pour le sanctuaire de l'Ouest (Meylan 2015), rien n'indique une telle pratique au parc Piguet, les fossés ne présentant pas tous un fond plat Fig. 13. L'arasement du site et sa fouille « à l'aveugle » n'ont pas permis de mettre en évidence les lieux du sacrifice, de la cuisine et des repas collectifs. Il est néanmoins fort probable que ces activités aient pris place dans le secteur des fosses à dépôts, où de nombreux trous de poteau ont été découverts sans dessiner toutefois de plan cohérent.

↓ Fig. 14
Fosse à banquet du
sanctuaire de Saint-Just-
en-Chaussée.
© J. Guequierre, Inrap



→ Fig. 15

Vue en coupe des dépôts d'amphore du fossé aval à Fourvière, Verbe Incarné.
© Service archéologique de la ville de Lyon



Ce ne sont probablement pas les seules données géographiques concernant l'espace sacré qui nous échappent, puisqu'aucun des deux sanctuaires n'a livré de délimitation continue (*temenos*), que ce soit sous forme de fossé ou de palissade. La question de l'étendue des lieux de culte reste ainsi ouverte, mais force est de constater qu'il faut peut-être songer à des limites en matériaux périssables et/ou à des espaces consacrés plus grands que les surfaces explorées.

Deux arbres qui cachent la forêt ?

L'originalité du plan de ces deux sanctuaires amène naturellement à se poser la question de leur genèse et de leur spécificité. Si une partie des rites pratiqués est résolument d'inspiration celtique, le plan de ces lieux de culte ne correspond toutefois pas au « canon » religieux laténien, soit une surface enclose et palissadée, enserrant un bâtiment sur poteau planté, souvent doté d'une fosse centrale. On ne peut pas non plus les assimiler directement aux « fossés à amphores » des enclos à banquet évoqués par Matthieu Poux (Poux 2004), délimités par des fossés continus, circonscrivant des surfaces dépassant fréquemment l'hectare. L'existence de ces lieux aménagés pour accueillir un festin collectif a depuis été nuancée par Stéphane Fichtl (Fichtl 2013) qui y reconnaît plutôt les enclos de résidences rurales aristocratiques. Ce dernier ne remet cependant pas en cause les activités qui se sont déroulées à proximité, soit d'immenses banquets dont les vestiges ont été enfouis dans les fossés d'enclos. À Lyon « Verbe Incarné », deux fossés ont été

découverts sur le point culminant de la colline de Fourvière, dessinant une double enceinte délimitant une surface enclose de plus d'un hectare. Le fossé aval, daté de la seconde moitié du 2^e siècle av. J.-C., a livré des amphores et ossements animaux en quantité phénoménale, induisant une consommation de plus de 15 000 litres de vin et plusieurs tonnes de viande de porc en un laps de temps très court Fig. 15 !

De tels ensembles sont absents du territoire helvète, et le resteront probablement, puisque les importations d'amphores sont rares sur le Plateau suisse. Une reprise de la documentation existante permettrait néanmoins de mettre en lumière des structures en creux matérialisant la tenue de banquets à l'époque celtique ou au début de l'époque augustéenne, caractérisés par des faciès fauniques et céramologiques sortant de l'ordinaire et des plans qui se rapprocheraient des deux lieux de culte yverdonnois.

Ce travail de recherche doit encore être mené, mais nous pouvons citer en guise d'esquisse le fossé du premier état du sanctuaire de la Grange-des-Dîmes à Avenches (15 av. J.-C. - 20/30 apr. J.-C.) qui renfermait du mobilier témoignant de repas rituels, ou encore les structures fossoyées contemporaines situées sous le sanctuaire d'Engemeisterfeld à Bern-Engehalbinsel (Bridel 2015 et Müller 2010).

Les deux lieux de culte découverts à Yverdon-les-Bains doivent ainsi être considérés comme une clé de lecture interprétative pour un certain nombre de structures de la fin de l'époque celtique et du début du Haut Empire ; grâce à son bon état de conservation, le

sanctuaire de l'Ouest permet en effet d'asseoir l'interprétation fonctionnelle des fossés, à l'instar des fosses de Saint-Just-en-Chaussée, alors que celui du parc Piguet fait le lien chronologique avec les complexes cultuels laténiens Fig. 16. Il serait alors possible de réinterpréter certains sites découverts sur le Plateau suisse, qui s'ajouteraient ainsi à l'inventaire du nouveau type de sanctuaire à « fossés discontinus ».

Des pratiques peu catholiques...

La manière de célébrer mise en évidence sur ces deux lieux de culte a probablement fini par être en inadéquation avec l'architecture et les usages romains qui étaient bien établis à l'époque flavienne. Aussi bien au parc Piguet que dans l'emprise du sanctuaire de l'Ouest, les cérémonies prirent fin vers 60 apr. J.-C. Un rituel de fermeture a même été mis en évidence au parc Piguet où un dépôt de fibules scelle la *favissa* et les fossés du sanctuaire (cf. *supra*).

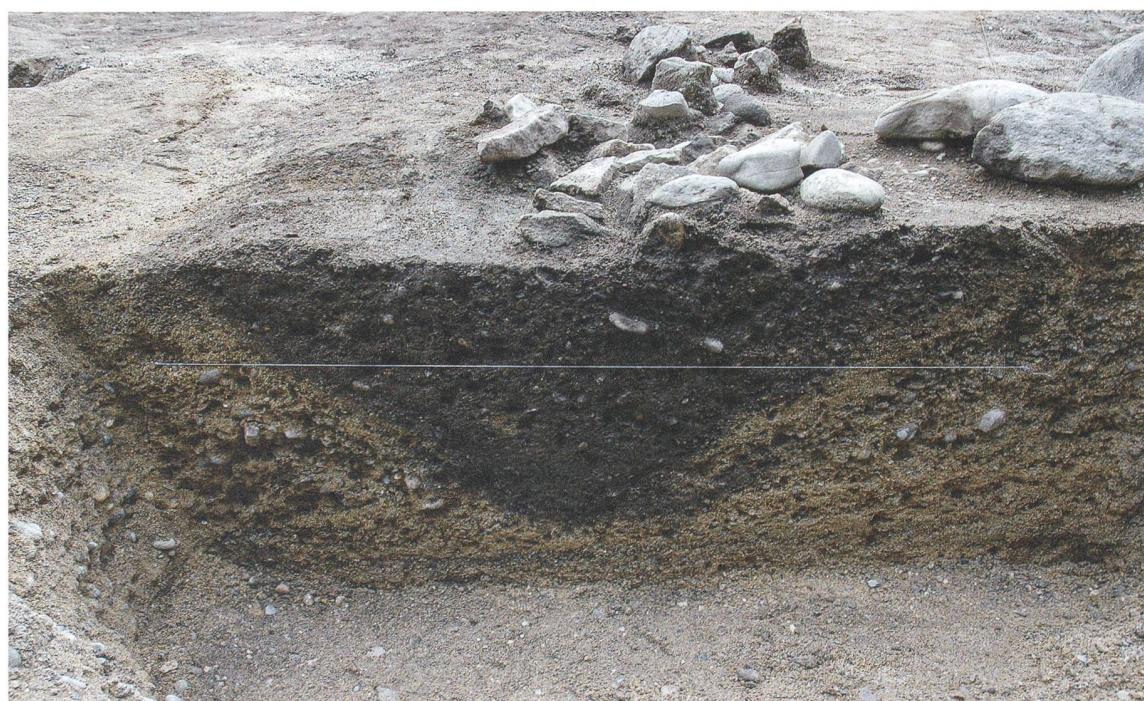
L'évolution des pratiques cultuelles et de leur écrin architectural au cours du 1^{er} siècle de notre ère est assez habituelle. La plupart des lieux de culte de tradition celtique sont en effet remaniés et souvent monumentalisés sur le Plateau suisse et en Gaule voisine durant cette période. À Avenches, notamment, les fossés de la Grange-des-Dîmes sont comblés et une *cella* est édifiée dès 30/40 apr. J.-C. Peu après, au milieu du 1^{er} siècle de notre ère, l'édicule central du sanctuaire augustéen de Meyriez est flanqué de galeries, donnant naissance à un *fanum*, alors que ce n'est qu'à la toute fin du 1^{er} siècle de notre ère qu'un *fanum* maçonné est construit à Lausanne-Vidy.

À Yverdon, toutefois, les deux sanctuaires indigènes ont été respectivement déserté (pour la partie fouillée du sanctuaire de l'Ouest), et remplacé par un quartier d'habitat (pour celui du parc Piguet). Prévue par le droit romain, la désacralisation d'un lieu de culte

était autorisée pour autant que soit consacré un nouvel espace adéquat pour les divinités ainsi déménagées. Où donc ont été déplacées les divinités honorées dans nos lieux de culte, une fois les fossés comblés ?

En ce qui concerne le sanctuaire de l'Ouest, où a été découverte une statuette de Minerve, rien n'empêche d'imaginer un *fanum* à plan centré bâti juste en dehors de l'emprise des fouilles, même si les sondages environnants n'ont pas révélé d'édifice maçonné. L'identification récente d'un petit ensemble architectural à une centaine de mètres pourrait constituer une solution plausible et correspondre à la monumentalisation du lieu de culte périphérique, même si aucune découverte décisive ne permet de l'affirmer avec certitude *Encadré 3*.

Le sanctuaire du parc Piguet a quant à lui pu être déplacé en périphérie de l'agglomération, même si plusieurs indices permettent d'imaginer sa reconstruction non loin du centre public, qui n'a pas encore été fouillé. Six inscriptions à caractère religieux datées par l'épigraphie du 1^{er} siècle de notre ère ont en effet été mises au jour à proximité, sous le cimetière actuel, pour la plupart en réemploi dans des constructions postérieures, permettant de supposer l'existence d'un sanctuaire monumentalisé (CIL, XIII, 5053 / CIL, XIII, 5055 / CIL, XIII, 5056 / CIL, XIII, 5057 / CIL, XIII, 5058, Frei-Stolba, Luginbühl 2011). Le lieu de culte du parc Piguet, bien que modeste en termes d'aménagement, devait être profondément ancré dans l'histoire des habitants d'*Eburodunum*. C'est en effet le seul ensemble architectural connu de l'agglomération fréquenté sans interruption depuis l'abandon de l'*oppidum* jusqu'au premières décennies du Haut Empire. Plus qu'un simple lieu de culte et de célébrations, il faut également y voir un élément structurant du *vicus* naissant, si l'on tient pour indice fort l'orientation du premier fossé A, dont le comblement est daté de la fin de LTD2b, sur laquelle s'alignera le futur *decumanus* Fig. 16.



← Fig. 16
Vue en coupe du fossé A du sanctuaire du parc Piguet, scellé par des pierres.
© IASA

Une manière de célébrer typiquement helvète ?

La découverte du sanctuaire du parc Piguet a mis en lumière un nouveau type d'aménagement cultuel de tradition laténienne sur le Plateau suisse, dont le sanctuaire de l'Ouest était jusqu'à présent le seul exemple connu.

Ces lieux de culte à fossés discontinus se caractérisent par une géographie sacrée inédite, constituée de structures en creux destinées à accueillir si ce n'est directement les dévots banquetant, au moins les restes de ces festins collectifs. La surreprésentation des formes de céramiques individuelles (gobelets, écuelles et assiettes), ainsi que la nature des ossements ne laissent en effet aucun doute sur les activités de consommation qui avaient cours en ces lieux. L'étude du mobilier de ces deux sites souligne une fonction cultuelle ancrée dans le monde classique (gréco-romain), marquée par la déposition d'offrandes et d'ex-votos; elle a surtout montré la très grande filiation de ces lieux de culte avec les sanctuaires laténiens, et la mise en évidence de pratiques

religieuses spécifiques, comme le tri et l'exposition de quartiers de viande.

La mise en relation de rituels de consommation collectifs dans une architecture sacrée inédite dans le *vicus d'Eburodunum* souligne l'importance de la construction de l'espace religieux et de son ordonnancement. La disposition des équipements, le traitement des restes sacrificiels et des offrandes traduisent un langage religieux spécifique d'une communauté, qui pourrait, à notre avis, être étendue à l'ensemble du peuple helvète, pour peu que l'on reprenne la documentation de fouille. La désacralisation et l'abandon de ces deux lieux de culte en 60 apr. J.-C. indiquent également que ce langage religieux n'avait plus cours à partir de l'époque flavienne. Pour l'instant, il n'est pas encore possible de répondre avec certitude à la question de la forme architecturale qui a été donnée à ces lieux de culte après leur désertion, mais il semble clair que la demeure des divinités a été déménagée dans de nouveaux sanctuaires monumentalisés pour y être honorées selon des rituels plus romanisés.

Bibliographie

- Brand *et al.* 2019
Pascal Brand, Aurélie Crausaz, Matthieu Demierre, Antoine Rochat, «Caractérisation des pratiques cultuelles perçues à l'aide de l'*instrumentum* dans la région d'Yverdon (Vaud, CH)», in Isabelle Bertrand, Martial Monteil, Stéphanie Raux, (dir.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^e s. av.–V^e s. ap. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses*, Actes des Rencontres internationales *Instrumentum*, Le Mans (FR, Sarthe), Les 3-5 Juin 2015, Musée d'Histoire et d'Archéologie Carré Plantagenêt, Monographies *Instrumentum* 64, 2019, p. 61-85.
- Bridel 2015
Philippe Bridel, *Le sanctuaire de la Grange des Dîmes à Avenches. Les temples et le péribole – Étude des architectures*, CAR, 156, Lausanne, 2015.
- Brunetti 2007
Caroline Brunetti *et al.*, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer*, CAR, 107, Lausanne, 2007.
- Fichtl 2013
Stéphane Fichtl, «Les «sites à banquets» : un mythe de l'archéologie celtique?», in Catherine Grandjean, Christophe Hugoniot, Brigitte Lion, *Le banquet du monarque dans le monde antique*, Actes du colloque international tenu à Tours les 25-27 mars 2010, Rennes-Tours, 2013, p. 425-451.
- Frei-Stolba, Luginbühl 2011
Regula Frei Stolba, Thierry Luginbühl, «Une nouvelle inscription d'Yverdon-les-Bains : Eb(u)rodunum», ASSPA, 94, 2011, p. 199-208.
- Kaenel, Curdy 2005
Gilbert Kaenel, Philippe Curdy, «Rituel bœuf sur l'*oppidum* du Mont Vully (canton de Fribourg, Suisse)», *Revue de Paléobiologie*, vol. spécial 10, Genève, 2005, p. 237-242.
- Lanthemann à paraître
Fanny Lanthemann, «Déménager ses dieux. La désacralisation d'un sanctuaire du *vicus d'Eburodunum* (Suisse)», in Jean-Christophe
- Courtial, Estelle Galbois, François Ripoll, Sylvie Rougier-Blanc (éd.), *Déchéance et réhabilitation des objets, des espaces, des personnes dans l'Antiquité gréco romaine*, colloque international de Toulouse, 11 et 12 avril 2019, Bordeaux, à paraître.
- Malrain *et al.* 2019
François Malrain, Patrice Meniel, Estelle Pinard, avec la collaboration de Gérard Bataille, «Géographie des dépôts du sanctuaire de Saint-Just-en-Chaussée (Hauts-de-France, Oise)», in Philippe Barral, Matthieu Thivet, Philippe Gruat, Rebecca Perruche, Valérie Taillandier, *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*, Actes du 41^e colloque international de l'AFEAF, Dole, 25-27 mai 2017, Paris, 2019, p. 177-198.
- Menna, Schopfer 2004
François Menna, Anne Schopfer, «Un sanctuaire gallo-romain du début du Haut Empire à l'entrée ouest du *vicus d'Eburodunum*/Yverdon VD : rapport intermédiaire», ASSPA, 87, 2004, p. 303-312.
- Menna 2019
François Menna, *Yverdon-les-Bains, Rue des Jordils 4b. Construction d'un immeuble de cinq appartements. 19 octobre 2018 au 1 février 2019, int. 12205, aff. 552*, rapport inédit, Archeodunum SA, Gollion, 2019.
- Meylan 2015
Karine Meylan, «Supports d'offrandes, vaisselle de banquets et dépôts de vases brisés. Assemblages céramiques du sanctuaire de l'Ouest à Yverdon-les-Bains (Suisse)», SFECAg, *Actes du congrès de Nyon*, 2015, p. 131-140.
- Müller 2010
Felix Müller, «Bern-Engehalbinsel: Latène- und römerzeitliche Funde aus den Tempeln auf dem Engemeisterfeld», in Christa Ebnöther, Regula Schatzmann (dir.), *Oleum non perdidit, Festschrift für Stefanie Martin-Kilcher zu ihrem 65. Geburtstag*, Antiqua 47, Bâle, 2010, p. 253-266.
- Poux 2004
Matthieu Poux, *L'Âge du vin, rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, 2004.

3. Un lieu de culte à la rue des Jordils ?

François Menna

Dans l'ancienne propriété de Rodolphe Kasser à la rue des Jordils 4b, deux murs chaînés à angle droit et implantés sur la partie sommitale du cordon littoral III ont été mis au jour en 2018 et en 2019 (Menna 2019; *AVd. Chroniques* 2019, p. 116-117). L'un d'eux correspond au prolongement d'un mur, découvert en 1989 par R. Kasser, avec lequel il forme un angle droit **Fig. 1**. Cet édicule mesure au minimum 3 m sur 5,20 m (ensemble A, **Fig. 2**). Il est bordé par deux murs distants de 3 m et de 7 m des premiers, formant également un angle droit et intégralement spoliés jusqu'aux fondations (ensemble B, **Fig. 2**).

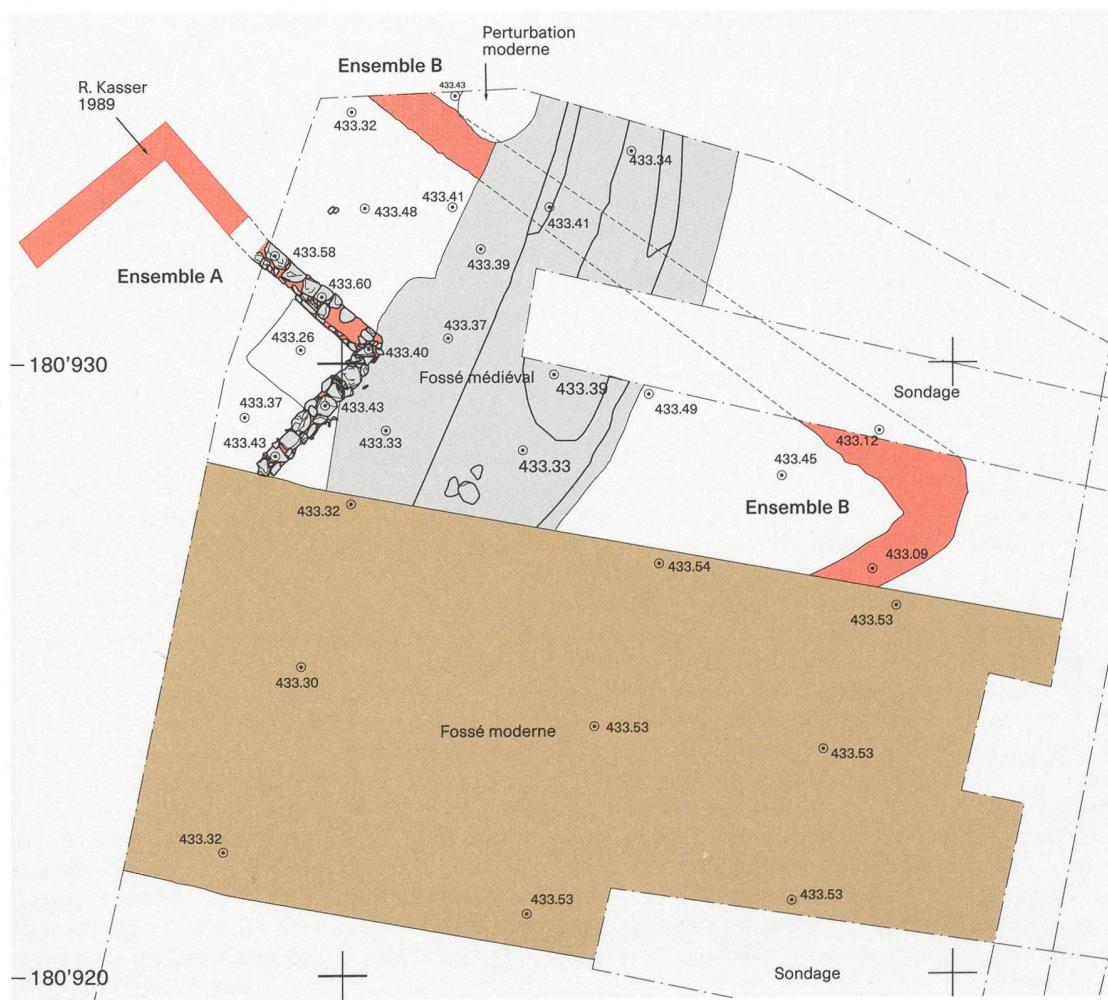
La datation est fixée à la seconde moitié du 2^e s. jusqu'à la fin du 3^e s. sans exclure le début du 4^e s. Suite à l'abandon du site, l'un des murs a été entièrement spolié vers le deuxième quart, voire le deuxième tiers du 4^e s. L'ensemble est largement détruit par deux fossés creusés à l'époque médiévale et moderne.

Compte tenu du contexte archéologique sur la rive gauche de la Thièle durant la période romaine (deux zones funéraires, aux *Moulins* et en *L'Isle* et le sanctuaire de la rue du Midi), ces aménagements pourraient être interprétés comme les vestiges d'un *fanum* ou l'édicule comme un *sacellum* similaire à ceux découverts en 2002-2003 dans le sanctuaire de

la rue du Midi 31b situé à une centaine de mètres plus au sud (Menna, Schopfer 2004). Sa mise en œuvre, ses dimensions et son orientation sont analogues, mais les éléments matériels caractéristiques accompagnant les lieux de cultes (dépôts, offrandes, *ex-voto*, etc.) font défaut. En outre, ces aménagements sont postérieurs de plus d'un siècle à ceux mis au jour en 2002-2003 (15 av. J.-C. à 60/70 apr. J.-C.).



↑ Fig. 1
Yverdon-Rue
des Jordils 4b.
Vue en plan des deux
murs dégagés.
© Archeodunum SA,
F. Menna



← Fig. 2
Yverdon-Rue des
Jordils 4b. Plan
général des
structures.
© Archeodunum SA,
A. Moser